

DIRECTIVE ADMINISTRATIVE

ÉLV 5.7

Domaine :	Élèves	En vigueur le :	17 juin 2019 (CF)
Politique :	GOU 29.0 Engagement envers les élèves et leurs parents ou tuteurs	Révisée le :	31 août 2020 (CF)

L'usage du masculin a pour but d'alléger le texte.

ADMINISTRATION DE LA NALOXONE PAR VOIE NASALE

1. ÉNONCÉ

Le Conseil scolaire catholique Nouvelon (Conseil) a la responsabilité de veiller au bien-être des élèves. Des mesures appropriées et sécuritaires seront alors prises lors de l'administration de la naloxone par voie nasale.

2. PRINCIPES DIRECTEURS

2.1 Le Conseil reconnaît que :

- 2.1.1 tout membre du personnel a l'obligation morale et légale d'offrir un environnement sain et sécuritaire;
- 2.1.2 l'administration des médicaments par voie nasale, des soins de santé physique et des soins hygiéniques ne relève pas, dans les situations normales, des tâches du personnel d'une école;
- 2.1.3 dans des circonstances urgentes liées à la sécurité de l'élève, le personnel de l'école peut être appelé à s'acquitter de ces tâches.

2.2 Les personnes appelées à administrer de la naloxone le font *in locus parentis* et non en tant que professionnel de la santé et sont protégées par la loi du bon samaritain.

3. DÉFINITIONS

3.1 **In locus parentis** : (lat. « à la place d'un parent ») est un principe de droit utilisé spécialement dans les pays de common law. Il se réfère à la responsabilité légale d'une personne ou d'une organisation à prendre certaines des fonctions et responsabilités d'un parent.

3.2 **Naloxone** : est un médicament qui peut inverser temporairement les effets d'une surdose d'opioïdes. L'administration rapide de la naloxone peut aider la personne à recommencer à respirer normalement et à reprendre connaissance. Elle permet aux services médicaux d'urgence de se rendre sur place et de traiter la surdose afin d'éviter des problèmes de santé subséquents.

3.3 **Opiïdes** : sont une classe de médicaments psychoactifs qui sont souvent utilisés pour la gestion de la douleur. Ils comprennent notamment le fentanyl, la morphine, l'héroïne, la codéine, l'hydromorphone et l'oxycodone. Ils peuvent également provoquer une sensation d'euphorie. Le fentanyl est un puissant analgésique opioïde synthétique similaire à la morphine, mais de 50 à 100 fois plus puissant.

3.4 **Surdose** : est la consommation d'une dose excessive d'un médicament ou d'une drogue susceptible d'entraîner la mort.

4. RÔLE ET RESPONSABILITÉS

4.1 Le Conseil :

4.1.1 établit un processus de surveillance de la date de péremption des trousse de naloxone.

4.2 La direction :

- 4.2.1 désigne un endroit sécuritaire pour l'entreposage de la naloxone;
- 4.2.2 suit la formation sur l'utilisation de la naloxone;
- 4.2.3 documente l'administration du naloxone (Annexe [ÉLV 5.7.1 Registre d'administration de naloxone aux élèves](#));
- 4.2.4 informe son superviseur lorsqu'un élève fait une surdose d'opioïdes;
- 4.2.5 vérifie la date de péremption de la trousse de naloxone et communique avec la coordination de santé et sécurité afin de renouveler les trousse, les vaporisateurs nasaux périmés ou utilisés.

4.3 La personne formée en premiers soins de l'école :

- 4.3.1 suit une formation sur la naloxone;
- 4.3.2 peut administrer la naloxone.

4.4 Le responsable santé et sécurité dans l'école :

- 4.4.1 vérifie mensuellement la trousse;
- 4.4.2 informe la direction lorsqu'il est nécessaire de remplacer la trousse.

4.5 La coordination de la santé et sécurité au travail :

- 4.5.1 fait l'achat et la distribution d'une trousse de naloxone par école élémentaire et deux trousse au secondaire;
- 4.5.2 offre une formation sur l'utilisation de cette trousse en collaboration avec le Service de santé publique de la région de Sudbury et d'Algoma.

5. CINQ ÉTAPES POUR RÉAGIR UNE SURDOSE D'OPIOÏDES (voir Annexe [ÉLV 5.7.2](#))

5.1 Criez le nom de la personne et secouez la personne par les épaules;

5.2 Appelez le 9-1-1 si la personne ne réagit pas;

5.3 Administrez de la naloxone. Vaporisez 1 fois dans une narine.

5.4 Faites de la respiration de sauvetage et/ou des compressions thoraciques;

5.5 S'il n'y a pas d'amélioration dans les 2-3 minutes, répétez les étapes 3 et 4. Restez avec la personne.

6. RÉFÉRENCES :

- 6.1 [Adapt Pharma. Directives d'utilisation : Directives pour l'intervention en cas de surdose d'opioïdes, vaporisateur nasal Narcan 4 mg, 2017;](#)
- 6.2 [Association canadienne pour la santé mentale, division de l'Ontario;](#)
- 6.3 [Gouvernement de l'Ontario. Sachez reconnaître et contrer temporairement les effets d'une surdose d'opioïdes, 2017;](#)
- 6.4 [Santé Canada. Surdosage d'opioïde, 2017;](#)
- 6.5 [Gouvernement du Canada, août 2018;](#)
- 6.6 [Service publique de Sudbury et districts;](#)
- 6.7 [Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose \(L.C. 2017, ch.4\).](#)